

LETTRE AUX PORTEURS DU FCP « RPS BE WORLD »

Paris, le 30 août 2013

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts du FCP «**RPS BE WORLD**» (Part A : FR0011400712, Part I : FR0011400738), dont la société de gestion était jusqu'à présent **REYL & CIE (FRANCE) S.A.S.**

1 L'opération :

Nous vous informons que **REYL & CIE (FRANCE) S.A.S.** a donné son accord pour transférer la fonction société de gestion de votre FCP à la société de gestion **CONSTANCE ASSOCIES S.A.S.** qui en a accepté la responsabilité.

Cette opération sera à l'origine de changements dans la structure des frais du FCP. Ainsi, la part A et la part I seront revues à la hausse en raison de l'ajout d'une commission de surperformance intervenant dans la politique d'alignement des intérêts des clients sur ceux de la société. **CONSTANCE ASSOCIES S.A.S.** a par ailleurs dans un souci de cohérence décidé de renoncer à la part de commission de mouvement jusqu'alors versée à la société de gestion.

L'Autorité des Marchés Financiers a donné son agrément à ces modifications en date du 30 août 2013.

Ces modifications interviendront à compter du 13 septembre 2013.

A compter de cette date, le FCP prendra la dénomination « **CONSTANCE BE WORLD** ».

La souscription à cette opération ne sera pas à l'origine de frais de transfert ainsi que ne sollicitera pas d'intervention de votre part.

Par ailleurs, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous disposez d'un délai de trois mois pour demander le rachat sans frais de vos parts à compter de la réception de la présente lettre. Au-delà de cette date, le FCP ne facturant pas de commission de rachat, cette possibilité vous sera toujours offerte.

Enfin, si vous n'avez pas d'avis sur cette opération, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

En tout état de cause, nous vous invitons à prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds joint en annexe.

2 Les modifications entraînées par l'opération :

- Le profil de risque

Modification du profil de rendement/risque : **Non**

Augmentation du profil rendement/risque : **Non**

- Augmentation des frais : **Oui**

Le tableau suivant récapitule l'ampleur des changements intervenus dans les frais :

Part(s) concernée(s)	Type	Avant la mutation (avant le 13 septembre 2013)	Après la mutation (après le 13 septembre 2013)
Part A et Part I	Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2,5%	0%
	Commission de mouvement	Marchés actions et obligations : 0,60% TTC maximum	Marchés actions et obligations : 0,0598% TTC maximum
		Marchés dérivés à termes Futures : 14€TTC/lot maximum	MONEP – EUREX Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC Options 0,3588% TTC minimum 10€
		Marchés dérivés à terme Options : 1,68% TTC maximum	LIFFE Futures – Options 2,093 £/lot TTC CME-BOT US Futures 2,392 \$/lot TTC

	Part acquise à la société de gestion des commissions de mouvement	91,5% pour les marchés actions et obligations. 80% pour les marchés dérivés.	0%
	Part acquise au dépositaire des commissions de mouvement	8,5% pour les marchés actions et obligations 20% pour les marchés dérivés	100%
	Commission de surperformance	Néant	20% TTC de la surperformance du fonds au-delà de celle de l'indice de référence, BLOOMBERG WORLD INDEX dividendes nets réinvestis, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark
Part I - EUR – FR0011400738	Frais de gestion	1,25% TTC maximum	1,2% TTC maximum

Les fonctions dépositaire et valorisation restent respectivement assurées par CM CIC Securities et CM CIC Asset Management.

3 Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel afin de vous assurer du caractère adapté de la nouvelle stratégie de gestion que nous vous proposons.

Nous vous invitons plus généralement à prendre contact régulièrement avec votre conseiller sur vos placements.

Si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous disposez de trois mois à compter de la réception de la présente lettre pour demander le rachat de vos parts sans frais.

Le nouveau document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du FCP **CONSTANCE BE WORLD** (anciennement RPS BE WORLD) sont tenus à votre disposition au siège de CONSTANCE ASSOCIES S.A.S. et sera envoyé dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'adresse suivante : CONSTANCE ASSOCIES S.A.S. – 20, rue Quentin-Bauchart – Centre d'Affaires POP – 75008 PARIS ou par email à info@constance-associes.fr .

Vous remerciant de votre confiance, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CONSTANCE ASSOCIES S.A.S.